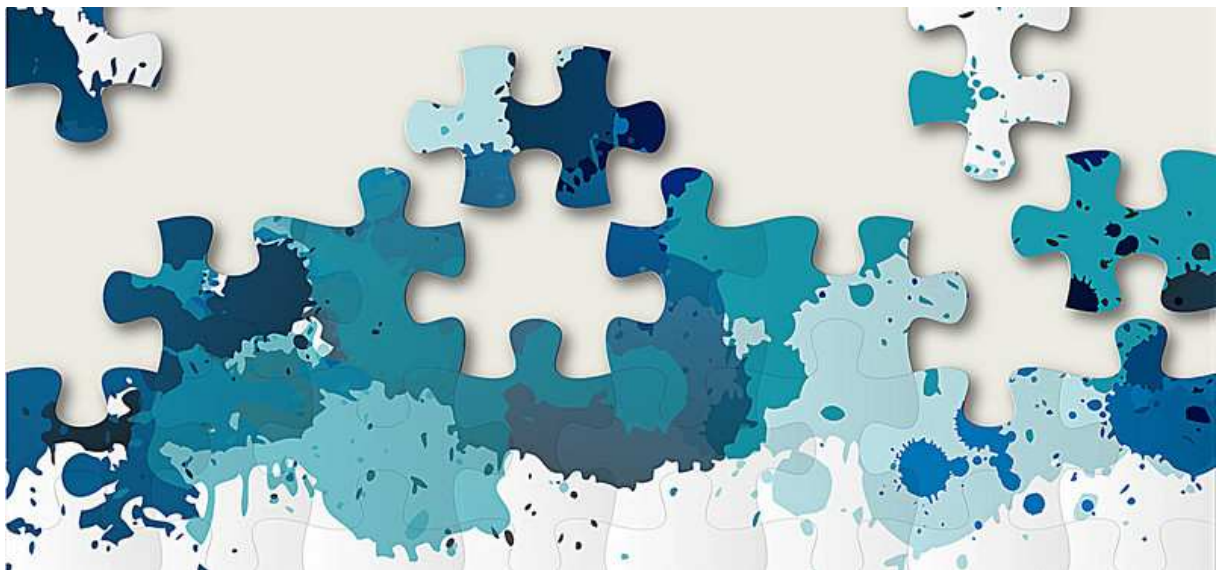




Journée de la jeune recherche du CRDP
Organisée par le Centre de recherche sur le droit public
(CRDP)

Les mutations du contrôle juridictionnel



Lundi 12 novembre 2018

Université Paris-Nanterre

UFR DSP - Bâtiment Simone Veil (F) - salle 352



MATINÉE

- ❖ 10h00 : Mot d'accueil par **Sabine Boussard** et **Laurence Folliot-Lalliot**, Professeur de droit public à l'Université Paris Nanterre, Co-directrices du CRDP

Première partie : Le juge récepteur des mutations

- ❖ 10h15 : « Le juge administratif et la réception des mutations du paradigme hiérarchique » par **Jérôme Prévost-Gella**, Maître de conférences en droit public à l'Université Paris-Nanterre
- ❖ 10h30 : « Le juge et la codification du droit administratif » par **Thomas Boussarie**, Doctorant à l'Université Paris-Nanterre
- ❖ 10h50 : « Perspectives de droit comparé : le juge italien et la codification de la procédure administrative » par **Laura Vilone**, Doctorante à l'Université Paris-Nanterre
- ❖ 11h10 : « La QPC : mutation du Conseil, mutation du contrôle ? » par **Michael Koskas**, Doctorant à l'Université Paris-Nanterre

Discussion (11h30)

Déjeuner (12h00)

APRÈS-MIDI

Seconde partie : Le juge émetteur des mutations

- ❖ 14h00 : « Les mutations du contrôle des vices de forme et de procédure » par **Jules David**, Maître de conférences en droit public à l'Université Paris-Nanterre
- ❖ 14h30 : « L'évolution du contrôle des juridictions financières : l'exemple du contrat de l'administration » par **Vincent Mazzocchi**, Docteur en droit public de l'Université Paris-Nanterre
- ❖ 14h50 : « Les apports du numérique sur le contrôle juridictionnel »
 - « Big data jurisprudentiel et contrôle du juge » par **Virginie Aubrée**, Doctorante à l'Université Paris-Nanterre
 - « Algorithmes et juge administratif » par **Vincent Annequin**, Doctorant à l'Université Paris-Nanterre

Discussion (15h20)

- ❖ 15h20 : Conclusion par **Agnès Roblot-Troizier**, Professeur de droit public à l'École de droit de la Sorbonne

Cocktail offert aux participants (16 h)



Université Paris Nanterre

UFR de Droit et Science politique – Bâtiment Simone Veil (F)

200 avenue de la République – 92001 Nanterre

RER A, SNCF Transilien : Nanterre Université

